



**BUREAU
VERITAS**



CONCESSION DE GUICHET UNIQUE PORTUAIRE

Mise en œuvre et exploitation d'un système d'information qui automatise, optimise et sécurise les processus métiers des acteurs privés et publics d'une communauté portuaire sous la forme de concession.

LE CHALLENGE

Permettre aux Autorités Portuaires, aux Autorités Douanières et aux Communautés Portuaires de faciliter et de sécuriser les opérations de commerce international, grâce à la mise en place du Guichet Unique Portuaire.

LA CONCESSION

En sous-traitant à un opérateur privé la mise en œuvre et l'exploitation du Guichet Unique Portuaire, sous une forme de concession, l'Etat sélectionne dans l'intérêt des opérateurs de la chaîne logistique portuaire, un concessionnaire délivrant une solution fiable grâce à des compétences et une expertise reconnues mondialement.

La concession est le moyen le plus efficace de se diriger vers une modernisation rapide, tout en diminuant fortement les risques de mise en œuvre et en bénéficiant d'un haut niveau de qualité de service à travers des indicateurs de performance clés et le renforcement des capacités.

La concession permet la création d'une joint-venture entre le concessionnaire et les acteurs locaux sous la forme d'un Partenariat Public Privé. Ce PPP permet de renforcer les liens entre les membres de la communauté portuaire et de créer des objectifs communs, qui favoriseront l'amélioration et donc la compétitivité du port. Le concessionnaire assurera dans ce cadre le financement du Guichet Unique Portuaire en termes de coûts d'investissement et d'exploitation.

LE CONCESSIONNAIRE

En tant que concessionnaire, le Groupement BUREAU VERITAS – SOGET permet de conjuguer les compétences d'un leader mondial de logiciels portuaires en conformité avec les normes SAFE de l'Organisation Mondiale des Douanes, SOGET avec celles d'un leader mondial des services de facilitation du commerce et de sécurisation des programmes d'Inspection initiés par les Etats, BUREAU VERITAS. L'association du savoir-faire opérationnel de BUREAU VERITAS et des expertises technologique et métier de SOGET génère une offre totalement en phase avec les objectifs stratégiques des Autorités Portuaires

LA SOLUTION

Mettre en place un Guichet Unique électronique qui automatise, agrège, optimise et sécurise les processus métiers des acteurs publics et privés de la communauté portuaire.

Le guichet unique facilitera la dématérialisation des documents échangés et l'automatisation des procédures administratives, logistiques et douanières dans le cadre des opérations d'importation, d'exportation, de transbordement et de transit. Ces échanges de documents électroniques seront possibles grâce à l'interopérabilité entre le Guichet Unique Portuaire et les systèmes d'information des organisations publiques et privées.

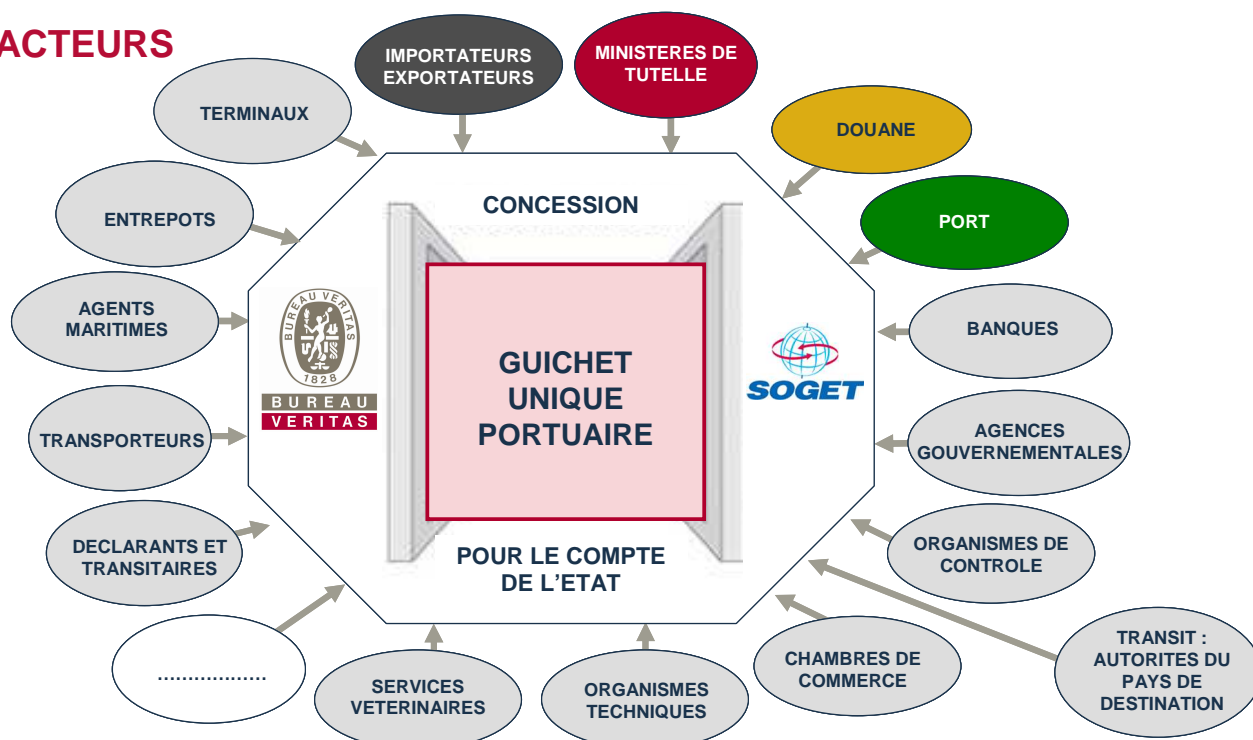
Enfin, le guichet unique permet de faciliter la mise en conformité de la place portuaire avec les normes internationales en matière de facilitation et de sécurisation du commerce international.

Principaux objectifs stratégiques

- Devenir le HUB pour le commerce régional et le transport des pays enclavés
- Etre en conformité avec les standards pour la facilitation et la sécurisation du commerce international
- Augmenter les recettes de l'Etat
- Instaurer un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques des places portuaires
- Accroître la compétitivité administrative du pays (Commerce International et Place d'investissement).



LES ACTEURS



Bénéfices Clés

- Réduction des coûts et délais de réalisation des opérations commerciales et logistiques
- Amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique portuaire
- Accélération du passage de la marchandise grâce à l'automatisation des procédures
- Simplification des procédures et formalités pour l'entrée, la sortie ou le transit des marchandises
- Augmentation de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations

Le Guichet Unique Portuaire en bref

- Soumission électronique de l'ensemble des documents nécessaires au commerce extérieur via une application internet ou par interfaces
- Données sécurisées et accessibles uniquement par les entités autorisées via une application internet ou par interfaces
- Traitement et transmission des décisions des diverses autorités et des membres de la communauté portuaire via le système d'information
- Sécurisation de la chaîne logistique grâce au tracking et au tracing de la marchandise tout en assurant la confidentialité des données
- Couplage possible de services complémentaires au système d'information tel qu'un système gestion de risque, un système de surveillance GPS ou des scanners...

CONTACT

Pour en savoir plus sur ce service, vous pouvez contacter :
Division GSIT – Département GIS
Par téléphone: + 33 (0)1 55 24 77 58
Par e-mail: gsit@bureauveritas.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Veuillez consulter :
www.bureauveritas.com